

# VITICULTURE

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin  
de santé  
du végétal  
ÉCOPHYTO

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Sud Drôme

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



**Bulletin n°21**  
**Mardi 2 août 2016**

## Faits marquants

**Eudémis 3<sup>ème</sup> génération** : premiers papillons capturés en secteurs IV.

**Mildiou** : baisse de la sensibilité des grappes à l'approche de la véraison.

**Oïdium** : fin des risques sur tous les secteurs de précocité sur les parcelles sans symptôme.

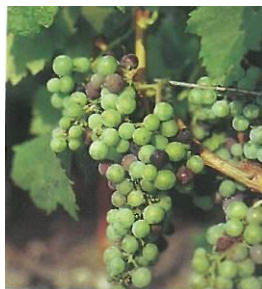
**Flavescence dorée** : communique du SRAL du 11 juillet en ligne sur les sites de la DRAAF PACA et CIRAME.

## Stades phénologiques :

Photos : CA84



fermeture de la grappe



debut véraison



25% véraison



75% véraison

### Grenache :

Secteur I (très précoce) : stade 1<sup>ères</sup> baies vérées à 75% véraison, stade 50 à 75% véraison majoritaire.

Secteur II (précoce) : stade 1<sup>ères</sup> baies vérées à 75% véraison, stade début à 25% véraison majoritaire.

Secteur III (moyen) : stade fermeture de la grappe à 25% véraison, stade début véraison majoritaire.

Secteur IV (tardif) : stade fermeture de la grappe à début véraison, stade fermeture majoritaire.

Secteur V (très tardif) : stade baies 10-12 mm à fermeture de la grappe, stade fermeture majoritaire.

### Muscat de Hambourg :

Secteur II (précoce) : stade début véraison à 50% véraison.

Secteur III (moyen) : stade début véraison.

Secteur IV (tardif) : stade 1<sup>ères</sup> baies vérées à début véraison.

Secteur V (très tardif) : stade 1<sup>ères</sup> baies vérées.

Les cartes de précocité sont accessibles sur le site du CIRAME : [www.agrometeo.fr](http://www.agrometeo.fr) rubrique « Climatologie », choix « Les bilans » « zone de précocité » :

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Monsieur Claude ROSSIGNOL  
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur  
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier  
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1  
contact@paca.chambagri.fr  
04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN  
Elisabeth RICAUD  
CIRAME  
779, chemin de l'Hermitage - Hameau de Serres  
84200- CARPENTRAS  
ricaud-e@agrometeo.fr  
04 90 63 22 66

## Mildiou

### Éléments de biologie (Cf bulletin n°4)

Mildiou sur feuilles (Photos CA84)



Photos CA84

Mildiou sur grappes

**Rot brun** : l'envahissement des baies par le mycélium se fait exclusivement par l'intermédiaire du pédoncule. Les baies ainsi atteintes brunissent avec présence de dépression en « coup de pouce ». Les symptômes apparaissent à partir du pédoncule, lieu du départ des nécroses.

Le rot brun peut se confondre avec des coups de soleil. Ces derniers se remarquent toutefois toujours du même côté des baies et les pédoncules ne sont pas affectés.

La fin de sensibilité des baies au rot brun est atteinte quand la baie est véree.

(extrait du "*Guide des Vignobles Rhône Méditerranée*")



## Territoires Sud Drôme/Enclave des Papes

### Analyse du risque

Suite aux orages du 31 juillet, les modèles Potentiel Système et Milstop détectent une contamination ainsi que des repiquages sur les parcelles présentant des symptômes. Les symptômes pourraient être visibles à partir du 11 août.

### Observations

Quelques nouveaux symptômes sont observés sur jeunes feuilles, issus certainement des orages du 21 au 23 juillet.

Sur 23 parcelles observées du 27 juillet au 2 août, 14 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 4 parcelles présentent des symptômes sur grappes.

**Estimation du risque** : moyen en cas de pluie sur feuilles, faible sur grappes.

## Territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

### Analyse du risque

Suite aux orages du 31 juillet, les modèles Potentiel Système et Milstop détectent très localement une contamination ainsi que des repiquages sur les parcelles présentant des symptômes. Les symptômes pourraient être visibles à partir du 11 août.

### Observations

Quelques nouveaux symptômes sont observés dans le nord du territoire sur jeunes feuilles, issus certainement des orages du 21 au 23 juillet.

Sur 47 parcelles observées du 27 juillet au 2 août, 11 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, aucun symptôme sur grappes.

**Estimation du risque** (territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône) : sur grappes : risque faible ; sur feuilles : moyen en cas de pluie dans le nord du territoire et zone Ventoux, ailleurs faible en cas de pluie.

### Territoire Sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire.

#### Analyse du risque

Les conditions climatiques de cette semaine n'ont pas été favorables à de nouvelles contaminations.

#### Observations

Quelques rares nouveaux symptômes sur jeunes feuilles sont observés suite aux petites pluies du 22 et 23 juillet et (ou) à de fortes rosées.

Sur 34 parcelles observées du 27 juillet au 2 août, 6 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 1 parcelle présente des symptômes sur grappes.

**Estimation du risque** : sur grappes : risque faible ; sur feuilles : faible en cas de pluie sur les secteurs sans symptôme, moyen en cas de pluie sur les secteurs avec symptômes, localement fort sur jeunes feuilles en cas de pluie sur les secteurs de Arles, Tarascon, Aurons et Noves.

### Territoire Provence

#### Analyse du risque

Les conditions climatiques de cette semaine n'ont pas été favorables à de nouvelles contaminations.

#### Observations

Très peu d'évolution.

Sur 43 parcelles observées du 27 juillet au 2 août, 11 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 2 parcelles présentent des symptômes sur grappes.

**Estimation du risque** : sur grappes : risque faible ; sur feuilles : faible en cas de pluie sur les secteurs sans symptôme, faible à moyen en cas de pluie sur les parcelles avec symptômes.

## Black Rot :

**Éléments de biologie** (Cf bulletin n°4)

### **Analyse du risque**

Les épisodes pluvieux localisés des 30 et 31 juillet ont pu entraîner de nouvelles contaminations secondaires sur les parcelles présentant des symptômes en secteurs III, IV et V.

### **Observations**

Pas d'évolution.

**Estimation du risque** : risque faible à nul sur les secteurs sans symptôme, moyen en cas de pluie sur les parcelles présentant des symptômes actuellement et dont la véraison n'a pas débuté. **Passé le stade fermeture de la grappe, la sensibilité des baies diminue jusqu'au stade début véraison. Le risque devient nul à partir de la véraison complète.**



Black rot sur feuille (photo CA26)



baie momifiée (photo CA26)

## Oïdium

**Éléments de biologie** (Cf bulletin n°4)

**Observations** : oïdium sur grappes



Les bilans au stade fermeture de la grappe sont présentés dans le bulletin n°20 du 26 juillet.

**Estimation du risque** : nul sur tous les secteurs de précocité en l'absence de maladie.

## Vers de la grappe : eudémis 3<sup>ème</sup> génération

**Éléments de biologie** : Cf bulletin n°2

### **Observations** :

Le vol a débuté en secteurs III et les tous premiers papillons sont capturés en secteur IV. La modélisation ACTIV prévoit le début du vol de la 3<sup>ème</sup> génération de l'Eudémis entre le 4 et le 5 août en secteur V. Les premiers œufs sont prévus à partir du 3 août en secteur III, du 6 août en secteur IV et les premières larves à partir du 3 août en secteur II, du 6 août en secteur III, du 12 août en secteur IV.

**Estimation du risque** : faible à moyen, localement fort.

## Flavescence dorée : (maladie de quarantaine)

**Éléments de biologie** : Cf bulletin n°12

Photos : FREDON PACA



Larves de Scaphoideus titanus



Adultes de Scaphoideus titanus

**Les bulletins réglementaires du SRAL sont en ligne sur les sites suivants :**

<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Flavescence-doree>

[http://www.agrometeo.fr/bsv/FDCommuniqu%C3%A9%20SRAL\\_11%20juillet\\_2016.pdf](http://www.agrometeo.fr/bsv/FDCommuniqu%C3%A9%20SRAL_11%20juillet_2016.pdf)

De nombreuses informations techniques (symptômes, transmission de la maladie, surveillance de l'insecte vecteur et organisation des prospections) sont consultables sur le site de la FREDON PACA :

<http://www.fredonpaca.fr/Flavescence-Doree.html>

**Les abeilles butinent, protégeons les !**  
**Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires**

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

**Dernier bulletin hebdomadaire**

Un bulletin spécial *drosophila suzukii*, avec également des informations sur la Flavescence dorée, sera publié tous les 15 jours à partir du 25 août. (à fréquence plus rapprochée et avant le 25 août si la situation l'exigeait).

**LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :**

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire, ICV Provence.

**COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :**

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Eric L'Helgoualch, Claire Fersing, (CA84), Marine Balue, Eléonore Guinot (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*